

# La section du SNUipp-FSU 24

## Co-secrétaires départementaux



### Vincent Perducat

- Carte scolaire
- Syndicalisation
- Mutations
- Mouvement
- ASH

Temps de décharge : 15h45



### Alain Chabrilangeas

- Carte scolaire
- Direction d'école
- EVS-AVS-CUI
- CHSCT

Temps de décharge : 7h30  
(et 6h00 CHSCT)



### Alain Barry

- Carte scolaire
- Trésorerie
- Retraite
- Site
- Promotions

Temps de décharge : 10h30

## Nous contacter :

05 53 08 21 25

snu24@snuipp.fr



### Sophie Chabrilangeas

- Débuts de carrière
- Mutations
- Direction d'école
- Mouvement

Temps de décharge : 4h30

## Permanences :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Vincent Alain C.	Vincent Alain C.	Alain C.	Sophie Sabine Alain B.	Alain B. Vincent Hervé

Une permanence téléphonique est assurée tous les mercredis après-midi.



### Sabine Loubiat-Fouchier

- Débuts de carrière
- Mutations
- Ineat-Exeat
- CHSCT

Temps de décharge : 6h00

## Instances

### CAPD

Vanda Bonnamy  
Vincent Perducat  
Sophie Chabrilangeas  
Alain Barry  
Sabine Loubiat-Fouchier  
Jérémy Ernault  
Christian Latreille

### CTD et CDEN

Vanda Bonnamy  
Alain Chabrilangeas  
Sophie Chabrilangeas  
Vincent Perducat  
Sabine Loubiat-Fouchier  
Alain Barry



### Hervé Mignon

- Promotions
- Mutations
- Ineat-Exeat

Temps de décharge : 4h45

### CDAS

Vincent Perducat  
Vanda Bonnamy

### CHSCT

Alain Chabrilangeas  
Sabine Loubiat-Fouchier

## Temps de décharge

Le ministère accorde à chaque syndicat national un nombre d'heures en fonction de leur résultat aux élections professionnelles. Au SNUipp-FSU chaque département reçoit un contingent d'heures de décharge. En Dordogne, nous disposons de 49h00 pour faire fonctionner la section. Ces 49h00 permettent de vous répondre et de travailler à votre service pour défendre les droits de tous les agents qu'ils soient syndiqués ou non. C'est votre confiance, renouvelée aux dernières élections professionnelles, qui nous permet de vous accompagner au quotidien.